



Création de Réseaux Guides Composteurs

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Syndicat d'Etudes et de Traitements de déchets en Meuse

43 rue du Rattentout
<http://smetmeuse.fr/>

RUARO
Julien
Grand Est
julien.ruaro@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS,, BIODECHET,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets de la Meuse (SMET Meuse) porte depuis juillet 2013, un programme local de prévention (PLP) pour le compte de 17 collectivités meusiennes. Dans le cadre de ce PLP, plusieurs actions ont été définies avec les collectivités dont les réseaux de Guides Composteurs.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Le premier objectif est de former des personnes au paillage et au compostage ainsi qu'à la transmission de ces savoirs.

Le second est de réduire la quantité de biodéchets et déchets verts dans les foyers des Guides Composteurs et dans ceux de leur entourage.

Le troisième est de sensibiliser le grand public grâce aux actions des Guides Composteurs

Enfin, la mutualisation du PLP ne nous permettant pas d'être un acteur de proximité, le quatrième objectif est de bénéficier de relais de terrain pour diffuser de l'information plus facilement.

Résultats quantitatifs:

- 4 sessions de formation (2,5 jours / session)
- 47 personnes formées

- 4 nouveaux réseaux créés en Meuse

Résultats qualitatifs :

- Communication sur le SMET auprès des habitants, des collectivités membres du PLP et/ou du SMET et/ou extérieures et des acteurs du territoire.
- Sensibilisation des guides composteurs mais aussi des collectivités et des relais/cibles de la communication sur la gestion des déchets de cuisine et des déchets verts

MISE EN OEUVRE

Planning:

- Décembre 2014 : Définition des acteurs relais susceptibles de transmettre l'information (sur la base du diagnostic de territoire)
- Décembre 2014 : Création des outils de communication (articles, courriels, affiches, flyers, spot radio...) sur la base des outils ADEME
- Décembre 2015 : Mise en ligne d'un formulaire d'inscription sur notre site internet (inscription en ligne ou par téléphone). Formulaire réalisé sous Joomla 2.5. avec Chronoforms car possibilité d'une extraction Excel, d'un envoi d'un mail à la collectivité et à l'inscrit. Bien demander l'adresse mail et un numéro de téléphone. Informations du formulaire : nom - prénom - commune - téléphone - mail - motivations - dates potentielles de formation - la personne dispose-t-elle d'un jardin, potager, composteur (définitions données pour chacun) - si oui, le met-elle à disposition pour les formations - commentaires
- Février 2015 : Diffusion des outils de communication (via les collectivités et directement par le SMET : radio ; journaux départementaux et intercommunaux ; sites internet des collectivités, du Conseil départemental, du SMET, de privés ; affiches dans les mairies, communautés de communes, commerçants, entreprises ; mailling et/ou prise de contact avec les mairies, associations, entreprises, organismes départementaux et 1 gendarmerie ; information sur les panneaux lumineux des communes, dans les écoles, sur les factures OM, au personnel des collectivités
- Février 2015 : fin des inscriptions en ligne
- Février / mars 2015 : réunions d'information aux potentiels Guides Composteurs (4 réunions, en soirée) pour présentation du contexte, des tonnages (présenter des équivalents qui ont un sens), du déroulé de la formation, de l'organisme formateur, des dates, choix de l'organisation pour les repas
- Mars à juin : Mailing pour prévenir des jours de formation, confirmer les inscriptions, organiser les repas (gestion avec un fichier Excel), co-voiturage
- Mars à Juin 2015 : Formation Guides Composteurs : 4 sessions organisées de la façon suivante :

	GC11	GC12 + GC21	
Session 1	21/03	16/05	
Session 2	28/03	23/05	
Session 3	20/03	22/05	
Session 4	27/03	15/05	

Les formations ont été assurées par une structure agréée par l'ADEME. Le contenu correspond au référentiel ADEME.

Les personnes pouvaient choisir leur lieux de formations en fonction de leur lieu de résidence mais aussi de leurs disponibilités (dans la limite des places disponibles).

Pour les repas, chaque personne apportait une entrée/un plat/un dessert pour le partager ensemble.

- Fin juin - Début juillet : réunion de lancement du réseau. L'ambassadrice anime le début de la réunion en lançant le débat sur les actions pour que les guides discutent ensemble de ce qu'ils ont envie de faire et comment le faire. Dès lors que la discussion est engagée par les guides, l'ambassadrice intervient essentiellement pour répondre aux questions, gérer le temps, recadrer et temporiser si besoin. Dans le cas où les guides n'ont pas d'idées, l'ambassadrice en propose quelques une mais les amène à avoir leur propre réflexion.
- Dès juillet : animations par les Guides Composteurs, réunions de planification des actions avec les Guides Composteurs.
- 2016 : rencontre départementale prévue.

Année principale de réalisation:

2014

Moyens humains :

- Animatrice PLP (création et diffusion de la communication, préparation et animation des réunions d'information, organisation de la première journée, participation à la formation) : 260 h
- Ambassadrice PLP (réunions d'information, organisation des journées, participation aux formations, réunion de lancement, envoi courriels compte-rendu) : 115 h

Les techniciens des collectivités ont également été sollicités pour diffuser l'information et la recherche de salles.

Certains ont aussi suivi les formations.

Les formations ont été réalisées par Yann Loppion de l'association Arbracoop (signataire de la charte lié au référentiel ADEME).

Moyens financiers :

- Impression des affiches et flyers : 500 € TTC
- Spot radio : 100 € TTC
- Parution dans un journal local : 160 € TTC
- Formation (4 sessions de 2,5 jours) : 10 000 € TTC
- Frais de déplacement : 400 € (réunions d'information, formations, réunions de lancement)

Moyens techniques :

- Salles mises à disposition par les collectivités
- Repas apportés par les participants

- Matériel de projection du SMET
- Mise à disposition d'un jardin pour chaque session par des personnes formées ou des élus
- Outils (tondeuse-mulcheuse, brass'compost, autres outils) fournis par le prestataire

Partenaires mobilisés :

- Diffusion d'information : collectivités, associations, entreprises...
- Locaux : Communautés de Communes et Communes

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Aisément reproductible :

- le contenu des formations correspond au référentiel ADEME
- outils de communication mis à disposition par l'ADEME, possibilité de transmettre nos propres outils
- possibilité de transmettre un modèle de powerpoint pour les réunions d'information

Difficultés rencontrées :

Formation organisée par le SMET, sur un territoire vaste.

Recommandations éventuelles:

- Insister sur la communication, les journaux locaux sont bien lus
- Gérer les inscriptions sur un formulaire pour avoir tous les renseignements et éviter des erreurs
- Prévoir du temps
- Ne pas hésiter à relancer les personnes
- Lors de l'inscription ou après, demander l'adresse exacte
- Le covoiturage et le partage des repas créent du lien entre les participants
- Participer aussi à la formation, et essayer de faire participer les techniciens
- Ne pas lier de façon trop importante le réseau de guides et la collectivité pour les rendre plus indépendants, de même ne pas reprendre la main sur des actions qu'ils mènent seuls
- Outils de communication : bien faire ressortir que c'est une formation gratuite sans but professionnel
- Prévoir un budget pour la mise en place des actions (communication, matériel...)
- Les personnes se sont révélées être plus disponibles le vendredi
- Il est préférable de fixer des dates plutôt que chercher à arranger tout le monde

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **juillet 2015**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.